



RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

EN VUE D'UNE PUBLICATION DANS LE *BULLETIN DE L'APERA*

Ligne éditoriale de la revue

L'APERA est une association étudiante de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui s'intéresse à la recherche archéologique à travers l'expérimentation. Créée en 2014, l'association a pour objectif de promouvoir les initiatives étudiantes ayant trait à l'expérimentation archéologique en soutenant des projets de recherche individuels ou collectifs, en organisant des journées thématiques ou des activités de médiation. En 2021, l'APERA lance sa revue, le *Bulletin de l'APERA*, afin de publier les communications des journées thématiques, mais également de permettre à chacun de partager ses travaux et expériences. Le comité éditorial est géré par le bureau et les membres de l'association.

Le *Bulletin* publie des articles originaux, en français ou en anglais, traitant d'expérimentation en archéologie, qu'il s'agisse de projets ou résultats de travaux, de protocoles, de synthèses, ou de retours sur expériences. Les contributions d'étudiants, chercheurs ou amateurs sont les bienvenues. La revue s'intéresse à tous les champs chronologiques et géographiques.

La publication du *Bulletin de l'APERA* a lieu annuellement, sous format numérique exclusivement et en accès libre.

Remise des manuscrits

Les auteurs qui souhaiteraient proposer un article pour une publication dans le *Bulletin de l'APERA* sont invités à envoyer leurs manuscrits au comité éditorial, en respectant les consignes suivantes, à l'adresse :

bulletin.apera@gmail.com

Les manuscrits peuvent être envoyés à tout moment au cours de l'année. La revue étant publiée chaque année en décembre, les manuscrits devront être envoyés au plus tard le 30 juin 2023 pour une parution dans l'édition de décembre 2023. Les propositions d'articles reçues après cette date seront publiées dans le numéro de l'année suivante.

Les manuscrits reçus seront traités au plus vite et feront l'objet d'une relecture par le comité éditorial, composé de membres de l'association. Après les premières corrections, les auteurs auront quinze jours pour retourner l'article retravaillé. Une seconde correction pourra être faite avant la publication.

Les propositions d'articles doivent être transmises sous la forme d'un unique dossier compressé intitulé « *NOM_Titre_abrégé_de_l'article* » contenant les fichiers suivants :

- Fichier de présentation :
« *NOM_Présentation_Titre_abrégé_de_l'article* » .doc, .docx ou .odt ;
- Fichier du corps de l'article :
« *NOM_article_Titre_abrégé_de_l'article* » .doc, .docx ou .odt ;
- Fichier de la bibliographie :
« *NOM_bibliographie_Titre_abrégé_de_l'article* » .doc, .docx ou .odt ;
- Dossier d'illustrations :
« *NOM_illustration_Titre_abrégé_de_l'article* » ;
 - Fichiers d'illustrations :
« *NOM_Fig. 1* » ; « *NOM_Fig. 2* » .jpg, .png ou .doc, .docx, .odt ;
 - Fichier de table des illustrations :
« *NOM_Table_illustrations* » .doc, .docx ou .odt.

Contenu des fichiers :

Fichier Présentation :

- Nom(s) Prénom(s) de(s) l'auteur(s).
- Unité de rattachement.
- Adresse(s) mail de(s) l'auteur(s).
- Un résumé dans la langue de l'article (français ou anglais), 680 signes espaces compris maximum.
- Un résumé en anglais (ou en français si l'article est en anglais), 680 signes espaces compris maximum.
- 5 mots-clés en français (chaque mot-clé commence par une majuscule et est séparé du suivant par une virgule).
- 5 mots-clés en anglais (chaque mot-clé commence par une majuscule et est séparé du suivant par une virgule).

Fichier Article :

Le corps du texte de l'article structuré selon les normes de rédaction et de mise en page du *Bulletin de l'APERA* précisées ci-dessous.

Fichier Bibliographie :

La liste des références bibliographiques mentionnées dans le texte, mise en forme selon les normes de la revue.

Dossier Illustrations :

Le dossier devra contenir chaque illustration dans un fichier séparé. Les images devront être au format .jpg ou .png et d'une résolution minimale de 300 ppp. Les tableaux et graphiques seront fournis dans des fichiers distincts au format .doc, .docx ou .odt. Les figures seront accompagnées de la table des illustrations au format texte, qui précisera la légende complète et les crédits pour chaque figure.

Normes de rédaction

Mise en forme des textes :

- Les articles (hors bibliographie et présentation) ne devront pas dépasser 100 000 signes espaces compris.
- Les titres seront numérotés au format : 1. ; 1.1. ; 2. ; 2.1. ; *etc.*, sans dépasser 3 niveaux de plan.
- Limiter la mise en page : les textes devront être rédigés en n'utilisant qu'une seule police, sans mise en page ni utilisation de styles. Ils seront présentés en une seule colonne, sans saut de page ni de section.
- L'italique sera utilisé pour les mots/expressions en langue étrangère, les titres d'œuvre et les expressions latines (*cf.*, *a priori*, *et al.*, *infra*, *supra*, *etc.*).
- Les citations en langue française seront entre guillemets, sans mise en italique.
- Les guillemets français (« et ») seront réservés aux citations, avec mention de la source originale. Les guillemets anglais (“ et ”) pourront être employés pour des termes ou expressions que l'auteur souhaite mettre en emphase.
- Les pages devront être numérotées à partir de 1 dès la première.
- Les appels de note de bas de page sont à situer avant les ponctuations.

Typographie pour les articles en français :

- Les espaces insécables sont obligatoires avant les signes de ponctuation ? ! : ; » et après « .
- Un espace insécable est à placer entre un nombre (ou une lettre) et ce qu'il quantifie (3 km ; 2 L ; 15 %, *etc.*).
- On n'utilisera pas d'espace avant)] ni après ([.
- On évitera les parenthèses successives.
- On ajoutera un espace insécable entre les milliers et les centaines lorsque le nombre écrit dépassera 4 chiffres (ex : 100 ; 1000 ; 10 000 ; 100 000).

Les abréviations et sigles :

- Les systèmes de datations acceptés sont les suivants : « BP », « cal. BP », « cal. BC » et « av. n.è. » (attention, pas d'espace entre les deux lettres de “n.è.”).
- On privilégiera la forme non abrégée des adjectifs numéraux dans le corps du texte (sauf lorsqu'il s'agit de mentionner des repères chronologiques) : premier, deuxième, troisième, *etc.* Si nécessaire, on les abrégera au plus court : premier = 1^{er} ; première =

1^{re} ; second = 2nd ; seconde = 2^{de} ; deuxième, troisième, *etc.* = 2^e, 3^e, ... Toutes ces abréviations peuvent être mises au pluriel par l'ajout d'un "s" : 1^{ers}, 2^{des}, ...

- Les chiffres romains seront réservés pour la désignation de siècle (XV^e siècle), les millénaires seront eux donnés en chiffre arabe (1^{er} millénaire).
- Les unités de mesures sont abrégées et précédées d'un espace insécable lorsqu'elles sont quantifiées par un nombre (10 °C ; 3 km ; 2 L ; 15 % ; 1,5 h ; *etc.*) ; exception faite concernant les espaces insécables pour les mesures d'angle en degré (90°) et les durées données en heure non décimale (1h ; 1h30).
- Les sigles seront donnés en toutes lettres à la première utilisation puis indiqués en majuscules sans points : CNRS, NMI, SIG, SRA, US, *etc.*

Les noms propres et les lieux :

- L'utilisation des noms propres dans le corps du texte se fera sous la forme : P. + Nom, ex : Jean-Claude Gardin s'écrira J.-C. Gardin ; Lewis Roberts Binford s'écrira L. R. Binford (avec espace et sans tiret lorsqu'il ne s'agit pas d'un prénom composé).
- Lors de la première mention d'une ville ou d'un site, faire figurer entre parenthèses le département en toutes lettres pour les lieux français ou le pays pour les lieux à l'étranger.

Appels bibliographiques dans le texte :

- Insérer les appels dans le texte (et non en note de bas de page).
- Toutes les références seront indiquées, ne pas utiliser les abréviations du type *op. cit.*, *etc.*
- Les appels seront faits au format : (Treuil 1983).
- Il est recommandé d'indiquer la ou les pages : (Treuil 1983, p. 70) ou (Treuil 1983, p. 70-80), on n'utilisera pas l'abréviation "pp."
- Dans une même parenthèse, les ouvrages seront classés chronologiquement, puis alphabétiquement (Treuil 1983 ; Martinez 2003 ; Prévost-Dermarkar 2003).
- On ne répètera pas le nom d'un auteur si au sein d'une parenthèse on l'appelle plusieurs fois (Treuil 1983 et 2008) ou (Treuil 1983, 2008 et 2011).
- On utilisera les lettres a, b, c, *etc.* si les dates d'un même auteur sont identiques (Treuil 2008a et 2008b).
- On utilisera la conjonction « et » entre les deux auteurs (Martinez et Prévost-Dermarkar 2003).
- Au-delà de deux noms, on utilisera l'abréviation *et al.* (Treuil *et al.* 2008).
- Les appels à des figures d'autres ouvrages se feront sur le même modèle en ajoutant le numéro de la figure et en utilisant l'abréviation d'origine (fig., ill., tab., graph., *etc.*) : (Treuil 1986, fig. 17).

Illustrations

- Ne seront publiées sans autorisation que des illustrations originales, dont l’auteur détient la propriété intellectuelle. Pour utiliser une illustration tirée d’un ouvrage publié, issue d’un musée ou d’un site historique protégé par le droit d’auteur, une autorisation du propriétaire (auteur, éditeur, institution, *etc.*) devra être fournie impérativement.
- Les illustrations devront être fournies au format image .jpg ou .png pour les dessins, photographies, cartes, et au format texte .doc, .docx, ou .odt pour les tableaux et graphiques.
- Les illustrations devront être de bonne qualité, d’une résolution minimum de 300 ppp.
- Les appels des figures dans le texte sont uniquement au format “fig.” : (fig. 1), (fig. 2), *etc.* On n’utilisera pas d’autres abréviations même s’il s’agit de tableaux ou de graphiques.
- Toutes les illustrations doivent être numérotées et recevoir une légende. S’il y a plusieurs illustrations dans une figure, les numéroter a, b, c, *etc.* Les appels à figure dans le texte correspondant sont alors sous la forme : (fig. 1a).
- Lorsque plusieurs figures sont appelées dans la même parenthèse, les présenter comme suit : (fig. 1 et 2) si deux figures appelées, ou (fig. 1, 2 et 3) si plus de deux figures appelées
- L’éditeur se réserve le droit de modifier la résolution de l’image pour des questions de lisibilité.
- Les tableaux et graphiques sont insérés dans un document .doc, .docx ou .odt, accompagnés de leur légende.
- Les illustrations, tableaux et graphiques ne doivent pas être insérés dans le texte de l’article, mais envoyés dans le dossier illustration (*cf.* Remise des manuscrits).

Normes bibliographiques

Rappel : on utilisera l’abréviation “et al.” au-delà de deux auteurs. Pour deux auteurs, on utilisera la conjonction “et” entre les deux noms. Voir exemples ci-après.

Monographie

- Nom P., année de parution, *Titre de la monographie*, Lieu de publication, Éditions, nombre de pages.

Semenov S. A., 1964, *Prehistoric technology; an experimental study of the oldest tools and artefacts from traces of manufacture and wear*, Londres, Cory, Adams & Mackay, 211 p.

Ouvrage collectif

- Nom P. (dir.), année de parution, *Titre de l'ouvrage*, Lieu de publication, Éditions, nombre de pages.

Pétrequin P. (dir.), 1991, *Construire une maison 3000 ans avant J.-C. Le lac de Chalain au Néolithique*, Paris, Errance, 75 p.

Contribution à un ouvrage

- Nom P., année de parution, « Titre de la contribution », dans Nom P. (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Lieu de publication, Éditions, pages.

Treuil R., 2008, « Le Paléolithique et le Néolithique. L'évolution de la civilisation », dans Treuil R. *et al.* (dir.), *Les civilisations égéennes du néolithique et de l'Âge du Bronze*, Paris, Presse universitaire de France, p. 63-82.

Article dans des actes de colloque

- Nom P., année de parution, « Titre de la contribution », dans Nom P. (dir.), *Titre du colloque*. Lieu et date du colloque, Lieu de publication, Éditions, pages.

Prévost-Dermarkar S., 2003, « Les fours néolithiques de Dikili Tash (Macédoine, Grèce) : une approche expérimentale des techniques de construction des voûtes en terre à bâtir », dans Frère-Sautot M. C. (dir.), *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux Âges des métaux. Actes du colloque de Bourg-en-Bresses et Beaune, 7 et 8 octobre 2000*, Montagnac, Éditions M. Mergoïl, p. 215-223.

Article dans une revue

- Nom P., année de parution, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, volume, numéro, pages.

Bodu P. et Mevel L., 2008. « Enquête autour des lames tranchantes de l'Azilien ancien. Le cas du niveau inférieur du Closeau (Rueil-Malmaison, Hauts-de-Seine, France) », *Mésolithique / Néolithique*, 112, 4, p. 509-543.

Les noms des revues ne sont pas abrégés.

Travaux universitaires

- Nom P., année de parution, *Titre du mémoire*, Type de mémoire, établissement, numéro du volume (optionnel).

Martinez S., 1996, *Les techniques de construction au Néolithique dans la Grèce du Nord et les Balkans*, Mémoire de DEA, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Catalogue d'exposition :

Si auteur du catalogue connu :

- Nom P., année de parution, *Titre de l'exposition. Type de catalogue, Nom du musée, lieu, date d'exposition*, Lieu de publication, Éditions, nombre de pages.

Clair J. *et al.*, 2004, *Jean-Paul Riopelle : pastels. Catalogue d'exposition, Galerie Jeanne Bucher, Paris, 27 avril-5 juin 2004*, Montréal, Éditions Simon Blais, 124 p.

Si auteur inconnu :

- Nom du musée, année de parution, *Titre de l'exposition. Type de catalogue, lieu, date d'exposition*, Lieu de publication, Éditeur, nombre de pages.

Musée national d'art moderne, 1997, *Abstractions France : 1940-1965. Peinture et dessins des collections du musée national d'art moderne. Catalogue d'exposition, Paris, 18 octobre 1997-1^{er} mars 1998*, Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 133 p.

Rapport :

- Nom P., année de parution, *Titre du rapport. Type de rapport*, Institution, nombre de pages.

Dron J.-L. *et al.*, 2017, *Basly « La Campagne » (Calvados, Basse-Normandie), des enceintes néolithique et protohistoriques sur un site d'éperon. Rapport final d'opération de fouille archéologique programmée*, Service Régional de l'Archéologie, 147 p.

Pour les revues en ligne, ajouter “[en ligne]” après le nom de la revue et “URL : https:// ...” à la place ou suite à la pagination.

Pour les monographies, ouvrages collectifs, les contributions et les catalogues en ligne, ajouter “[en ligne]” après le nom de l'édition et “URL : https:// ...” à la place ou suite à la pagination.

L'ajout des DOI des différents écrits cités est fortement recommandé. La revue étant en ligne, ils y renvoient directement. Le faire figurer à la ligne après la référence.